



PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES COURS D'EAU



FICHES INTERVENTIONS PONCTUELLES PPRE



LARGUE 3: TRAITEMENT ATERRISSEMENT SECTEUR PONT VIEUX.....	4
DROUILLE 6B : CURAGE DE L'OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DE L'A51.....	8
RIDAU 4C : CURAGE DE L'OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT DE L'A51.....	10
FONTAMAURRI 1 : TRAITEMENT DE L'ATERRISSEMENT AU FRANCHISSEMENT DU CHEMIN DE PIETRAMAL.....	12
FONTAMAURRI 2B : CURAGE DU PIEGE A SEDIMENTS EN AVAL DE LA D4096	14
DROUILLE 1 : EVACUATION DES DECHETS.....	16
VALVERANNE_2A : EVACUATION DES DECHETS	18

Largue 3: Traitement atterrissement secteur Pont Vieux

Description de l'intervention

En aval de l'aqueduc du canal de la Brillanne et en amont du pont Vieux, un atterrissement s'est formé en rive gauche. Cet atterrissement ne s'est pas formé lors des crues de fin 2019 étant donné qu'il est végétalisé à un stade avancé.

Compte-tenu des enjeux à proximité, il s'avère nécessaire de réaliser un arrachage et dessouchage des végétaux bien enracinés et de scarifier l'atterrissement afin de le remobiliser lors des prochaines crues.



Figure 1 : vue de l'aqueduc de l'atterrissement en rive gauche (printemps 2022)



Figure 2 : vue du pont vieux vers l'amont lors d'une crue (décembre 2022)



Localisation



L'atterrissement est localisé en rouge

Objectif recherché

Gain hydraulique (maintien de la capacité du lit) et morphologique (remobilisation sédiments)

Niveau de priorité

Moyenne : l'intervention est à prévoir dans les 5ans

Enjeux environnementaux et mesures ER

Barbeau méridional
 E2 : éviter d'intervenir en période sensible pour le barbeau méridional (mai-juillet)

Principales incertitudes

- Incertitudes liées à l'accès des engins dans le lit
- Les volumes à remobiliser et à extraire ne sont pas encore définis de manière précise. Des levés topographiques semblent nécessaires pour affiner les volumes et le cout estimatif de l'intervention.

Largue 3: Traitement atterrissement pont D4096

Description de l'intervention

Au droit du pont de la D4096, un important atterrissement s'est formé dans le lit rive droite. Celui-ci occupe l'arche la plus à droite du pont qui en compte trois. Cet atterrissement ne date pas des crues de fin 2019. Sa présence a eu pour conséquence de réduire la capacité du lit au droit du pont, ce qui engendré l'inondation des parcelles bâties rive gauche à la fois en amont et en aval du pont.

Compte-tenu des enjeux dans le secteur et des inondations survenues dans le secteur en 2019, une intervention urgente est nécessaire afin de traiter l'atterrissement. Il s'agit d'arracher et de dessoucher les végétaux enracinés dans l'atterrissement, puis d'extraire les matériaux constituant l'atterrissement. Une petite partie de l'atterrissement pourra être conservée dans le lit après sa scarification, afin que les matériaux soient remobilisés en crue.

Cette intervention d'urgence ne doit pas empêcher de mener une réflexion plus globale sur ce secteur entre les différents acteurs afin d'établir un schéma de gestion cohérent à l'aide d'aménagements structurants afin de réduire le risque inondation en rive gauche.

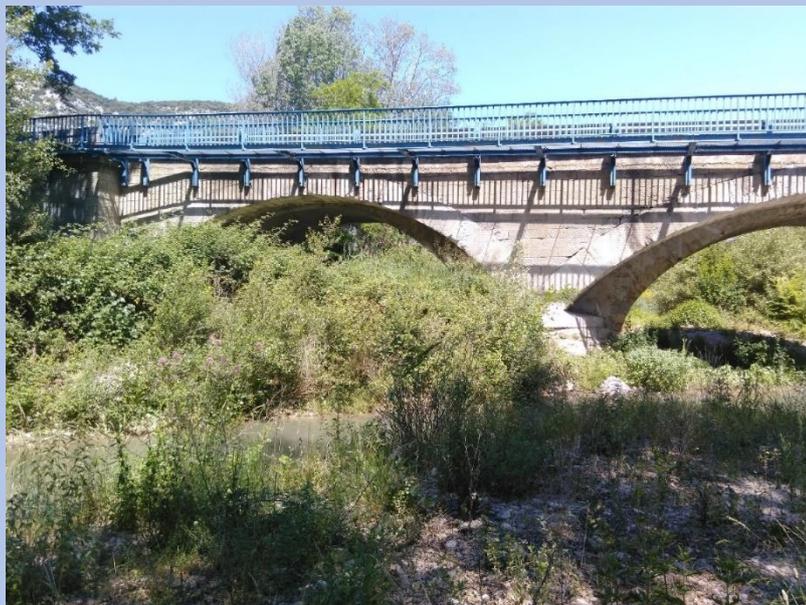
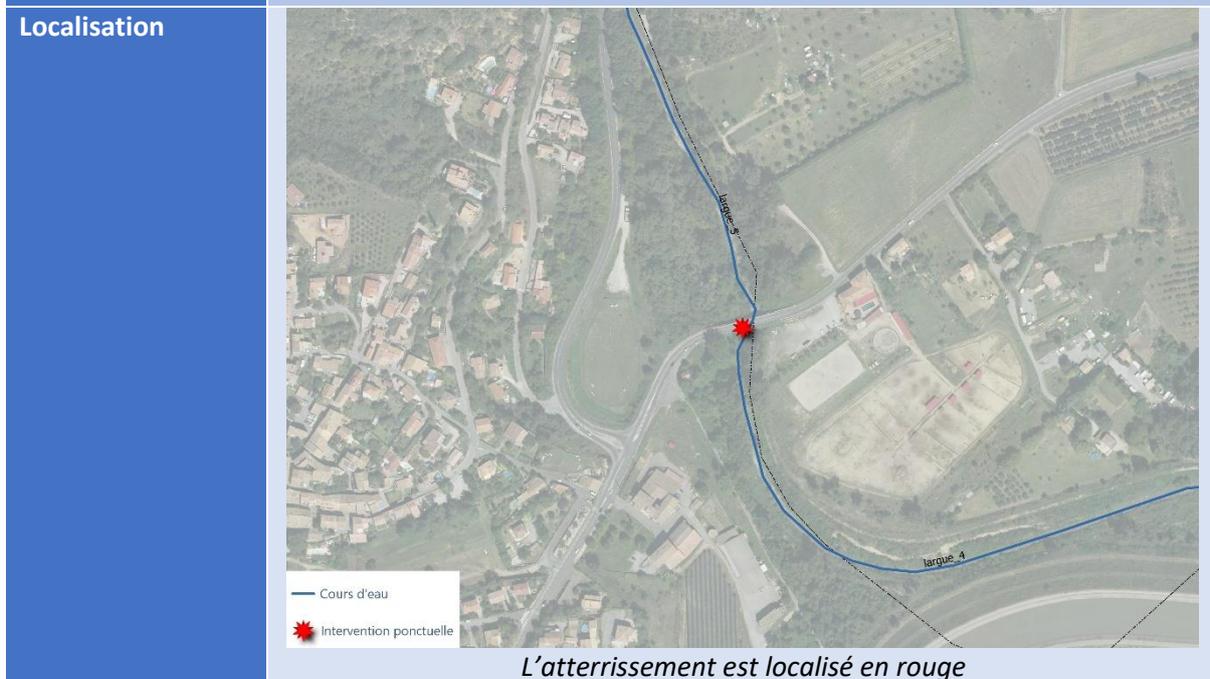
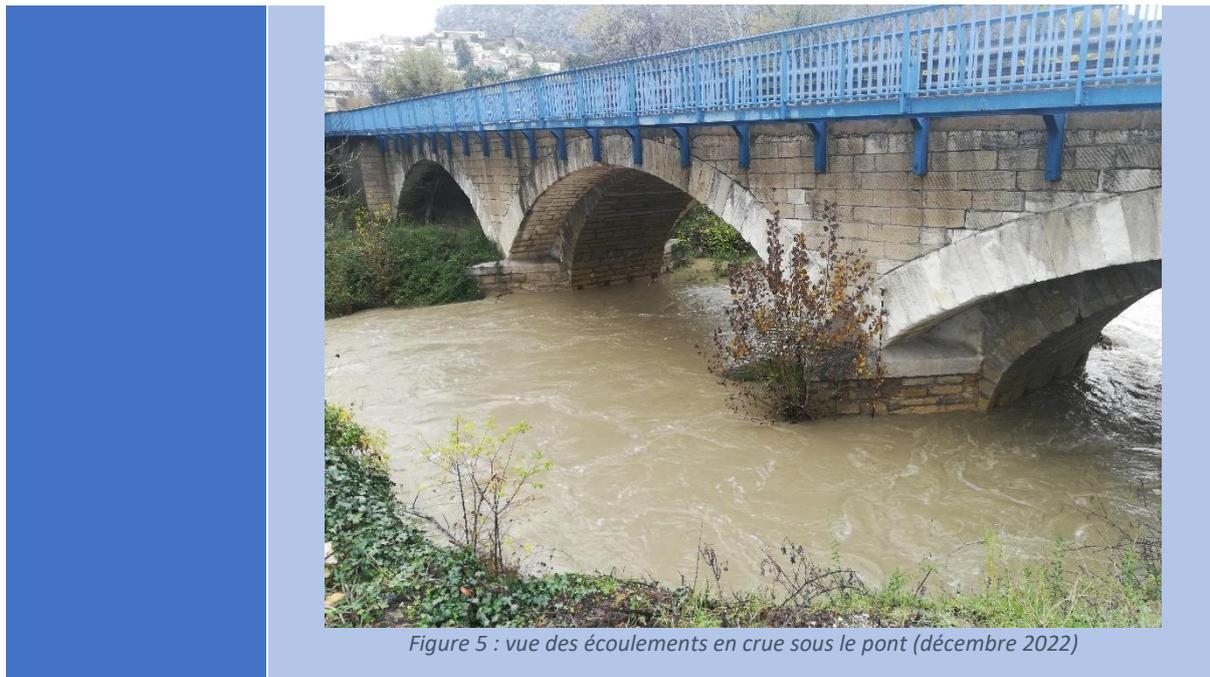


Figure 4 : vue de l'atterrissement sous le pont en rive droite (printemps 2022)



Objectif recherché	Gain hydraulique (maintien de la capacité du lit) et morphologique (remobilisation sédiments)
Niveau de priorité	Forte : l'intervention est à prévoir dès la 1 ^{ère} année du PPRE
Enjeux environnementaux et mesures ER	Barbeau méridional E2 : éviter d'intervenir en période sensible pour le barbeau méridional (mai-juillet)
Principales incertitudes	<ul style="list-style-type: none"> - Les volumes à remobiliser et à extraire ne sont pas encore définis de manière précise. Des levés topographiques semblent nécessaires pour affiner les volumes et le cout estimatif de l'intervention. - Incertitudes liées au caractère pollué des matériaux curés Des investigations de type pack ISDI sont nécessaires avant intervention. - Incertitudes également liées à l'accès des engins dans le lit

Drouille 6b : Curage de l'ouvrage de franchissement de l'A51

Description de l'intervention

Au droit du franchissement de l'autoroute A51, un ouvrage avec un seuil et une fosse ont été réalisés. Les levés topographiques réalisés fin 2021 et la comparaison des résultats hydrauliques de 2022 avec l'étude CEREG de 2014 ont montré que la capacité hydraulique de l'ouvrage a été réduite significativement. Il s'avère donc nécessaire de maintenir la capacité hydraulique par le biais de curage dans l'ouvrage. Les matériaux pourront être extraits ou déposés dans le lit en aval de l'ouvrage en fonction des niveaux de pollution identifiés.



Figure 6 : ouvrage de franchissement vue de l'amont (décembre 2021)



Figure 7 : ouvrage de franchissement vue de l'aval (décembre 2021)

<p>Localisation</p>	 <p style="text-align: center;"><i>L'atterrissement est localisé en rouge</i></p>
<p>Objectif recherché</p>	<p>Gain hydraulique (maintien de la capacité du lit)</p>
<p>Niveau de priorité</p>	<p>Forte : l'intervention est à prévoir dès la 1^{ère} année du PPRE</p>
<p>Enjeux environnementaux et mesures ER</p>	<p>Barbeau méridional E2 : éviter d'intervenir en période sensible pour le barbeau méridional (mai-juillet)</p>
<p>Principales incertitudes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les volumes à remobiliser et à extraire ne sont pas encore définis de manière précise. Des levés topographiques semblent nécessaires pour affiner les volumes et le cout estimatif de l'intervention. - Incertitudes liées au caractère pollué des matériaux curés Des investigations de type pack ISDI sont nécessaires avant intervention. - Incertitudes également liées à l'accès des engins dans le lit

Ridau 4c : Curage de l'ouvrage de franchissement de l'A51

Description de l'intervention

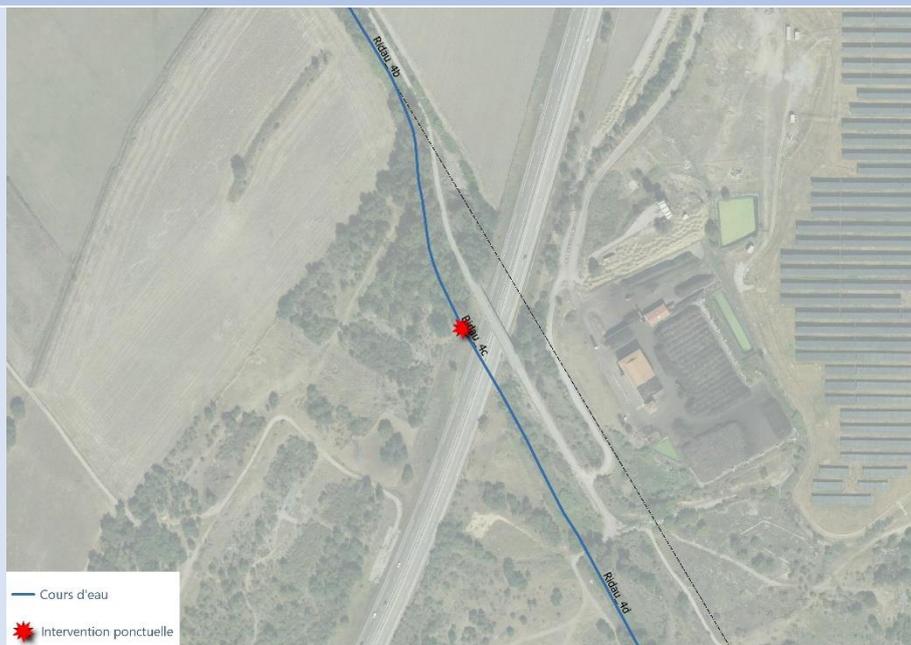
Au droit du franchissement de l'autoroute A51, la campagne de terrain a permis d'observer que l'ouvrage est partiellement obstrué par un atterrissement rive gauche. En conséquence les écoulements sont décalés de quelques mètres par rapport à l'axe de l'ouvrage, ce qui limite grandement la capacité de l'ouvrage en crue, et présente un risque d'inondation de l'autoroute.

Il s'avère donc nécessaire de restaurer la capacité hydraulique par le biais de curage de l'atterrissement à l'amont de l'ouvrage et dans l'ouvrage. Les matériaux pourront être extraits ou déposés dans le lit en aval de l'ouvrage en fonction des niveaux de pollution identifiés.



Figure 8 : ouvrage de franchissement vue de l'amont (janvier 2022)

Localisation



L'atterrissement est localisé en rouge

Objectif recherché	Gain hydraulique (maintien de la capacité du lit)
Niveau de priorité	Forte : l'intervention est à prévoir dès la 1 ^{ère} année du PPRE
Enjeux environnementaux et mesures ER	Barbeau méridional E2 : éviter d'intervenir en période sensible pour le barbeau méridional (mai-juillet)
Principales incertitudes	<ul style="list-style-type: none">- Les volumes à remobiliser et à extraire ne sont pas encore définis de manière précise. Des levés topographiques semblent nécessaires pour affiner les volumes et le cout estimatif de l'intervention.- Incertitudes liées au caractère pollué des matériaux curés Des investigations de type pack ISDI sont nécessaires avant intervention.- Incertitudes également liées à l'accès des engins dans le lit

Fontamaurri 1 : Traitement de l'atterrissement au franchissement du chemin de Piétramal

Description de l'intervention

Au droit du franchissement du ravin de Fontamaurri par le chemin de Piétramal qui se fait par 3 buses, une zone d'accumulation de dépôt sédimentaire est présente. Cette zone se situe à l'amont immédiat de l'ouvrage, et présente un risque d'obstruction des buses, ce qui peut engendrer des débordements sur la voirie. Une aire de stockage des matériaux extraits par les services communaux de voirie existe en rive droite. L'objectif ici est de contrôler régulièrement l'accumulation qui se forme à l'amont des buses, et de traiter préventivement l'atterrissement afin de maintenir la capacité hydraulique de l'ouvrage de franchissement.



Figure 9 : ouvrage de franchissement vue du chemin de Piétramal vue vers l'amont (Printemps 2022)



Figure 10 : ouvrage de franchissement vue du chemin de Piétramal (Printemps 2022)

<p>Localisation</p>	 <p style="text-align: center;"><i>L'atterrissement est localisé en rouge</i></p>
<p>Objectif recherché</p>	<p>Gain hydraulique (maintien de la capacité du lit)</p>
<p>Niveau de priorité</p>	<p>Fort : un contrôle est à prévoir à chaque évènement pluvieux important.</p>
<p>Enjeux environnementaux et mesures ER</p>	<p>Peu d'enjeu spécifique, ni de mesure particulière. L'intervention sera réalisée lorsque le cours d'eau retrouvera une condition d'assec, les écoulements du Fontamaurri n'ayant lieu que lors d'évènements pluvieux.</p>
<p>Principales incertitudes</p>	<p>- La décision du déclenchement d'une intervention se fera à l'appréciation du technicien de rivière et des services techniques communaux.</p>

Fontamaurri 2b : Curage du piège à sédiments en aval de la D4096

Description de l'intervention

En aval du pont de la D4096, un piège à embâcle est présent dans le lit. Ce piège est totalement obstrué, ce qui a eu pour conséquence la rehausse du fond du lit à l'amont de l'ouvrage. Cette rehausse favorise les dépôts dans le lit compte-tenu de la réduction de la pente, ce qui est problématique dans un secteur où les débordements peuvent survenir en rive gauche au niveau d'habitations.

L'intervention prévue consiste à démonter le piège à embâcle, et restaurer le profil en long du lit entre la D4096 et l'avenue des Marronniers en aval.



Figure 11 : seuil comblé à traiter (Printemps 2022)

Localisation



L'ouvrage est localisé en rouge

Objectif recherché	Gain hydraulique (maintien de la capacité du lit) et morphologique (restauration de l'ancien profil en long)
Niveau de priorité	Moyenne (intervention à prévoir dans les 5 ans)
Enjeux environnementaux et mesures ER	Peu d'enjeu spécifique, ni de mesure particulière. L'intervention sera réalisée lorsque le cours d'eau retrouvera une condition d'assec, les écoulements du Fontamaurri n'ayant lieu que lors d'évènements pluvieux.
Principales incertitudes	<ul style="list-style-type: none">- Les volumes à remobiliser et à extraire ne sont pas encore définis de manière précise. Des levés topographiques semblent nécessaires pour affiner les volumes et le cout estimatif de l'intervention.- Incertitudes liées au caractère pollué des matériaux curés Des investigations de type pack ISDI sont nécessaires avant intervention.- Incertitudes également liées à l'accès des engins dans le lit

Drouille 1 : Evacuation des déchets

Description de l'intervention

Une zone d'accumulation de déchets est présente en rive gauche du ravin de Drouille, au droit du lieu-dit les Girardes. L'accumulation semble ancienne, et une partie est recouverte par la végétation. Toutefois, la berge risquant d'être érodée à terme, il semble pertinent d'intervenir et de purger la berge des déchets présents.



Figure 12 : déchets à évacuer (Printemps 2022)

Localisation



L'ouvrage est localisé en rouge

Objectif recherché

Gain sur la qualité du milieu naturel

Niveau de priorité

Moyenne (intervention à prévoir dans les 5 ans)

Enjeux environnementaux et mesures ER

E2 : éviter d'intervenir en période sensible pour l'avifaune (mars-juillet)

**Principales
incertitudes**

- Les volumes à évacuer ne sont pas encore définis de manière précise. Des levés topographiques semblent nécessaires pour affiner les volumes et le cout estimatif de l'intervention.
- Incertitudes liées au caractère pollué des matériaux curés Des investigations de type pack ISDI sont nécessaires avant intervention.
- Incertitudes également liées à l'accès des engins jusqu'en haut de berge

Valveranne_2a : Evacuation des déchets

Description de l'intervention

Une zone d'accumulation de déchets est présente en rive droite du ravin de Valveranne. En effet, un riverain dépose ses déchets sur sa propriété riveraine du ravin, depuis le haut de berge. Les déchets sont laissés à l'abandon et repris par le ravin lors des crues. Il s'avère important d'intervenir afin d'arrêter cette pratique et d'évacuer les déchets présents sur la berge et dans le lit.



Figure 13 : déchets à évacuer vus depuis la rive droite (Automne 2022)

<p>Localisation</p>	 <p style="text-align: center;"><i>L'ouvrage est localisé en rouge</i></p>
<p>Objectif recherché</p>	<p>Gain sur la qualité du milieu naturel</p>
<p>Niveau de priorité</p>	<p>Moyenne (intervention à prévoir dans les 5 ans)</p>
<p>Enjeux environnementaux et mesures ER</p>	<p>E2 : éviter d'intervenir en période sensible pour l'avifaune (mars-juillet)</p>
<p>Principales incertitudes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'observation n'a pas pu se faire sur la propriété-même. Il faut en premier pouvoir pénétrer sur les lieux afin de mieux connaître la nature et l'ampleur des dépôts avant d'intervenir. - Incertitudes également liées à l'accès des engins jusqu'en haut de berge